



Programme d'activités 2021/2022

Bilan 17.11.2020-12.06.2021

Priorités politiques :

Immédiatement après mon élection en tant que coprésidente pour succéder à Marianne de Mestral le 17 novembre 2020, nous avons défini au sein du Comité directeur les priorités politiques pour 2021.

L'avenir de la prévoyance vieillesse figurait en tête de liste des priorités, sachant que les deux projets « AVS 21 » et la « réforme de la LPP » fixeraient le cap politique fédéral de l'année en cours. Il a donc été décidé très tôt de faire de ce sujet le thème principal de la Conférence des membres du 12 juin 2021.

La **politique de la santé** a été élevée au rang de deuxième priorité politique, d'autant plus que la pandémie a rendu ce sujet plus brûlant. Le CD a également décidé d'avance de traiter ce thème lors de la Conférence d'automne 2021.

Le 9 décembre 2020, nous avons publié un communiqué de presse appelant le Conseil fédéral à ne pas rester sans réagir à la mort des personnes âgées victimes du coronavirus. La protection de la santé de la population doit primer sur les intérêts du profit économique. Les politiciens suisses en ont pris conscience par la suite, néanmoins tardivement ; la protection de la santé, la sauvegarde des moyens de subsistance de la population active et le soutien économique aux entreprises sont compatibles. Nous avons également fait valoir nos positions dans les différents documents de position du PS avec des propositions qui pour la plupart ont été retenues.

Je me suis présentée à l'élection en tant que coprésidente dans le but de renforcer **le PS60+ en tant que mouvement**. Nous avons longuement discuté en interne de la manière dont nous pouvons mieux atteindre cet objectif et nous sommes parvenus à la conclusion que par une modification de notre Règlement, il fallait rendre l'adhésion au PS60+ possible pour tous les membres du parti âgés de plus de 60 ans, tout en prévoyant une clause de retrait. En outre, nous voulons également saisir l'occasion de gagner de nouveaux membres du parti grâce aux activités politiques du PS60+. Si vous approuvez ces modifications du Règlement lors de la Conférence des membres d'aujourd'hui, elles seront également incluses dans la discussion sur la révision des statuts du PSS lors du congrès du parti le 28 août 2021. Les nouveaux statuts du parti, s'ils sont approuvés lors du congrès du parti, devraient entrer en vigueur le 1er janvier 2022.

Assemblées des délégué-e-s

Cette année, nous avons tenu deux Assemblées des délégué-e-s. Lors de l'AD du 21 janvier, nous avons préparé l'AD du PSS du 13 février. Nous avons influencé la résolution du parti intitulée « **Pas de jeux politiques avec notre prévoyance vieillesse !** » et introduit des propositions dans le document de position « **Protéger la santé - préserver les moyens de subsistance !** ». Lors de l'AD du 15 avril, nous avons traité les affaires de l'AD du parti du 8 mai, qui abordait les demandes de **financement de la crise du coronavirus** avec une nouvelle prise de position, et avons à nouveau soumis nos propres propositions à ce sujet. En outre, une première information sur la **réforme structurelle du parti** a été donnée et une discussion a été engagée.

Organisation :

En tant que PS60+, nous faisons partie de la famille du PS. Sur le plan organisationnel, au cours du premier semestre, nous avons institutionnalisé **l'échange avec le cosecrétariat général et la coprésidence du parti** et renforcé la **coordination et la coopération avec les responsables de la communication et les secrétaires politiques du parti**. Un **cahier des charges** pour le **secrétariat de PS60+** a été élaboré et mis en œuvre. Le contenu et le format de notre bulletin d'information (« **Newsletter** ») ont été améliorés. Un **comité de recherche** pour la succession de Carlo Lepori a été mis en place, qui a mené de nombreuses discussions avec des candidat-e-s possibles. Un échange intensif a eu lieu entre le **groupe « Communication »** mis en place en mai 2020 et la coprésidence ainsi que le CD. La coprésidence a également discuté avec le **groupe cantonal du PS60+ du canton de Vaud** sur les moyens et les possibilités de gagner une meilleure reconnaissance par le parti cantonal. En outre, **deux nouveaux groupes de projet** ont été créés : un groupe pour la préparation de l'AD de novembre consacrée à l'échange d'expériences et un groupe pour le nouveau site web du parti et donc aussi du PS60+.

Perspectives jusqu'à fin 2021 et pour 2022

Priorités politiques :

La **prévoyance vieillesse** continuera sans doute de nous occuper à l'avenir, d'autant plus que nous devons déjà nous préparer au référendum et à la campagne de votation sur le projet « AVS 21 ». Dans les prochains mois, nous devons également suivre activement les consultations sur le 2^e pilier avec le « compromis des partenaires sociaux ». Afin de parvenir à des rentes assurant une existence décente pour tous, nous devons également discuter des modèles permettant d'atteindre cet objectif.

Lors de la Conférence d'automne du 30 octobre, nous examinerons en profondeur la question des **soins de santé et des services d'assistance adaptés à l'âge et abordables pour tous**, ainsi que les conditions-cadres et les améliorations nécessaires à la situation du **personnel infirmier et d'assistance**. Nous en déduirons nos prises de position et nos revendications. Dans le cadre du suivi de la Conférence d'automne, nous devons approfondir les questions et les revendications politiques qui y ont été traitées en matière de **politique de la santé**. Sur le plan du contenu, il s'agit de soins de santé dans la vieillesse de qualité, complets et sûrs, du financement des soins et de l'assistance, de bonnes conditions de travail ainsi que de salaires équitables pour le personnel de soins et d'assistance et de primes d'assurance maladie abordables, comme le demande l'initiative du PS sur les primes.

Le **renforcement de la solidarité** doit devenir un autre axe principal de nos activités. L'accent sera mis sur la solidarité entre les générations en rapport avec notre prévoyance vieillesse, mais aussi sur la solidarité entre riches et pauvres et entre bien portants et malades en matière de sécurité sociale et de santé. Par solidarité, nous pouvons également organiser des actions et des campagnes communes avec les trois autres organes de notre parti, le PS Femmes, la Jeunesse socialiste et le PS Migrant-e-s.

Les membres de nos trois groupes de travail existants (politique sociale/santé/logement), qui suivent la politique actuelle, peuvent et doivent donner le rythme et fournir des idées pour de nouvelles priorités politiques, définir leurs propres thèmes prioritaires et suivre les affaires politiques courantes.

Assemblées des délégué-e-s :

Bien sûr, la prochaine Conférence des membres est prévue au début de l'été 2022, mais avant cela, nous organiserons trois Assemblées des délégué-e-s. Cette année, il est prévu d'organiser

l'AD du 30 juin 2021, au cours de laquelle auront lieu les élections aux différents organes, ainsi que la préparation du Congrès du parti du 28 août. Lors de la **dernière AD de l'année, le 18 novembre**, les délégué-e-s des groupes cantonaux du PS60+ se rencontreront pour échanger leurs expériences. Déjà au début de l'année prochaine (janvier 2022), nous devons planifier une nouvelle AD, car le prochain Congrès du parti aura lieu à Genève le 5 février 2022. Les 29 et 30 octobre 2022, le Congrès du parti devrait se tenir à Bâle à condition que la réforme structurelle soit approuvée. Cela signifie que nous devrions planifier notre AD en septembre 2022.

Organisation :

Le CD devra **se reconstituer** après la pause estivale. L'une des tâches essentielles sera la recherche fructueuse d'une **représentation de la Suisse latine au sein de la présidence** afin que vous puissiez élire cette personne dans un an. À cet effet, nous devons rencontrer nos groupes cantonaux de Suisse romande et du Tessin pour un échange afin d'aborder ensemble la recherche de possibles candidates et candidats. Le **renforcement de nos groupes cantonaux** est une priorité fondamentale. Comme première mesure, l'AD du 18 novembre 2021 consacrée à l'échange d'expériences a été fixée, d'autres mesures sont en cours de planification. Dans le domaine de la communication, nous continuerons à travailler à **l'amélioration de notre bulletin d'information (« Newsletter »)** en recherchant également plus de contributions (sous forme de contributions éditoriales) de la part de nos membres, en améliorant l'image du PS60+ dans le cadre du **renouvellement du site web** du parti et également en utilisant davantage les **plateformes des médias sociaux**. Nous devons devenir plus informatifs, plus concentrés sur l'actualité et plus visibles. Avant tout, nous devons utiliser les moyens et les canaux de communication appropriés pour réussir à mobiliser et à inviter nos membres dans des actions et pour les encourager à s'engager politiquement.

Conférence des membres du 12 juin 2021 / Christine Goll, coprésidente du PS60+